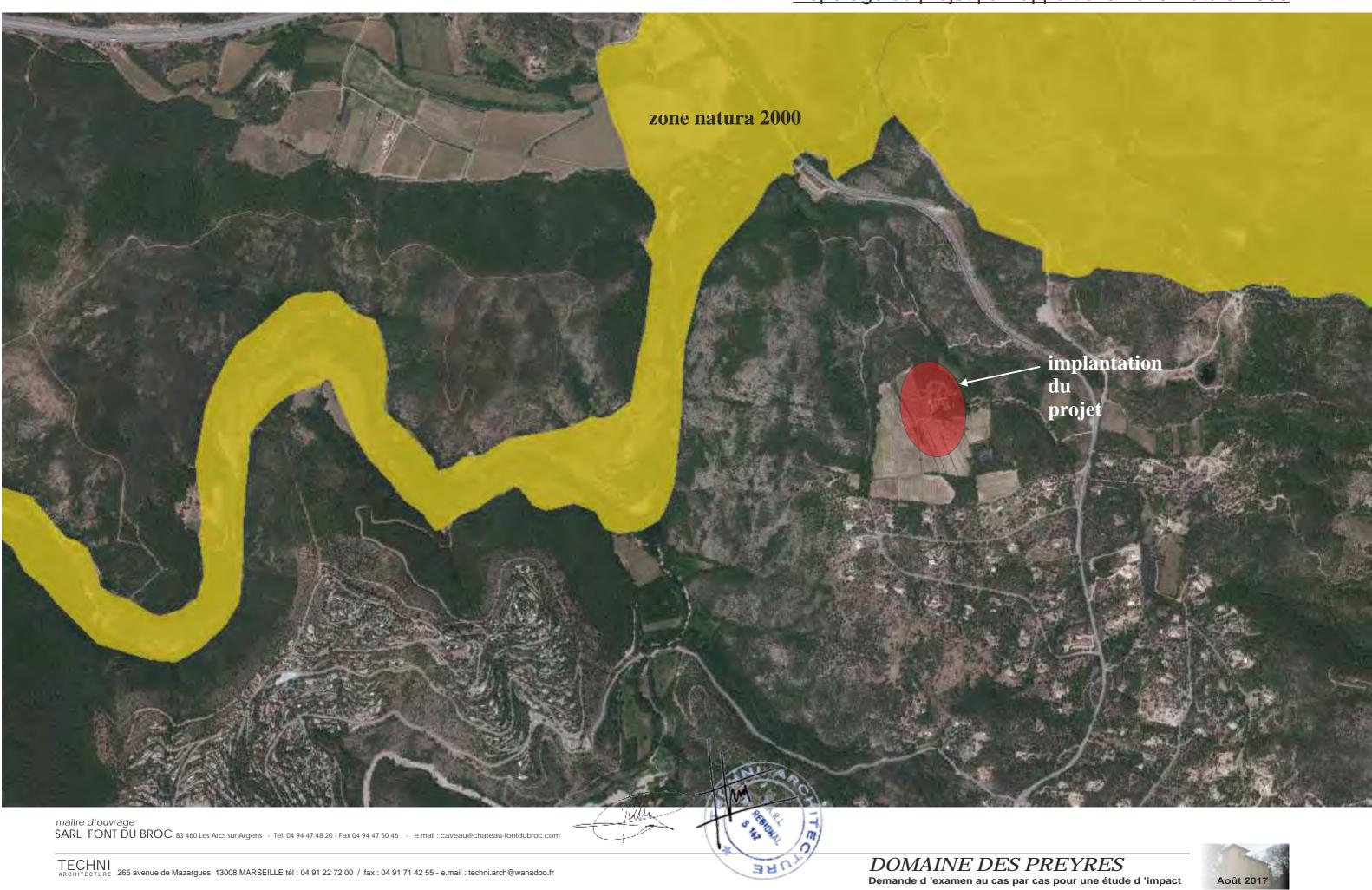
# Repérage du projet par rapport à la zone Natura 2000



### Repérage du projet par rapport à la zone de protection des bois et sites classés

### COMMUNE DE

### LE MUY



5 septembre 2013

#### SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Echelle: 1/25 000

SCAN 25 © IGN 2009



Protection des bois et forêts soumises au régime forestier



Canalisations souterraines d'irrigation



Ac1 Monuments historiques Inscrits



Ac2 Protection des Sites et Monuments naturels Classés

Canalisations Publiques d'Eaux et d'Assainissement



**AS1** Protection des Eaux



**EL7** Alignement





Transport de Gaz



Canalisations électriques



Int1 Voisinage des cimetières



Communications téléphoniques et télégraphiques



Zone ferroviaire en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les Servitudes relatives au Chemin de Fer

#### **Important**

Ce document constitue une synthèse des servitudes e n vigueur.

Les zones de part et d'autre des canalisations (gaz ou pipeline) recouvrent les zones de danger liées au risque de rupture des conduites.

Jas de la Paro projet Plantade

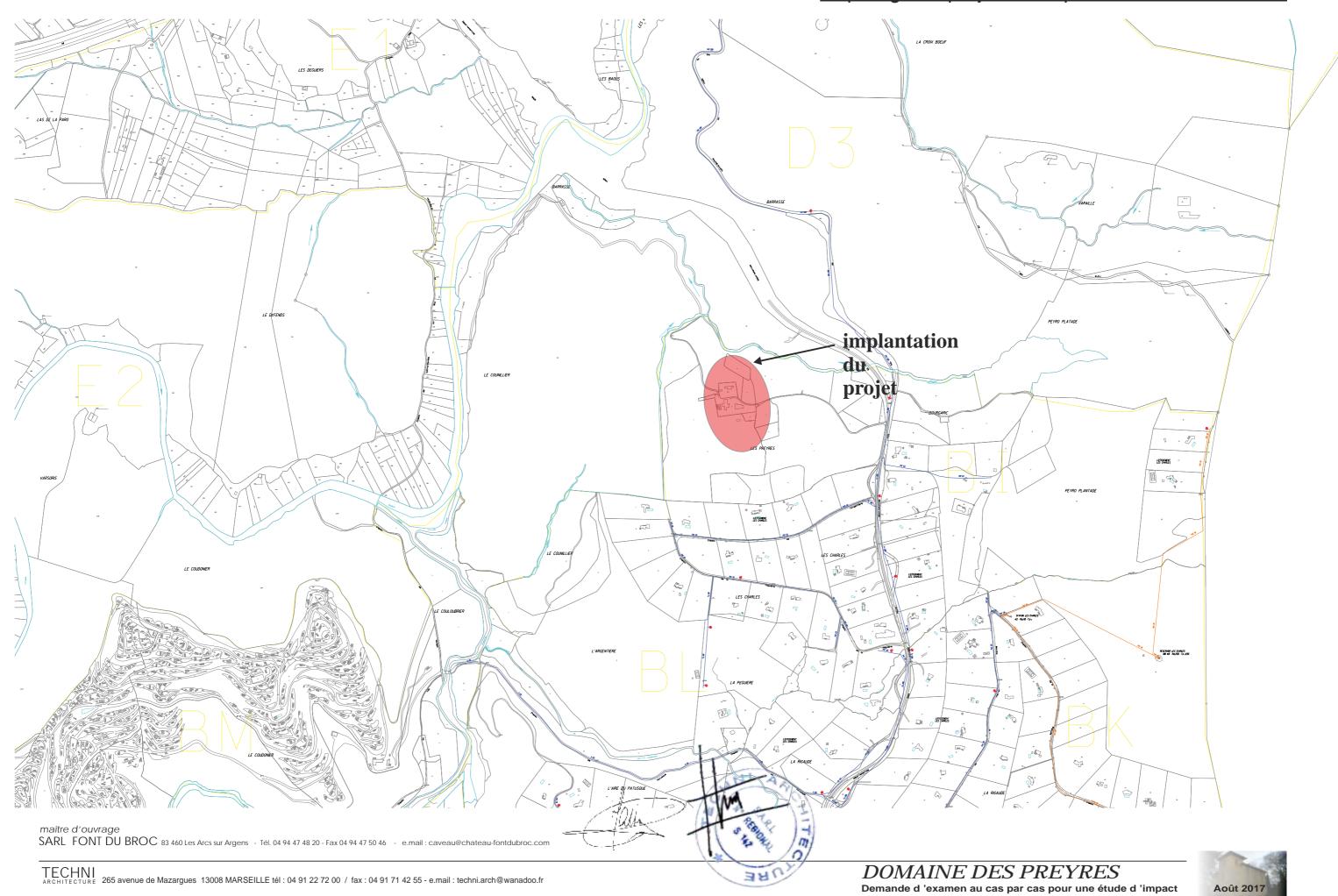


maître d'ouvrage

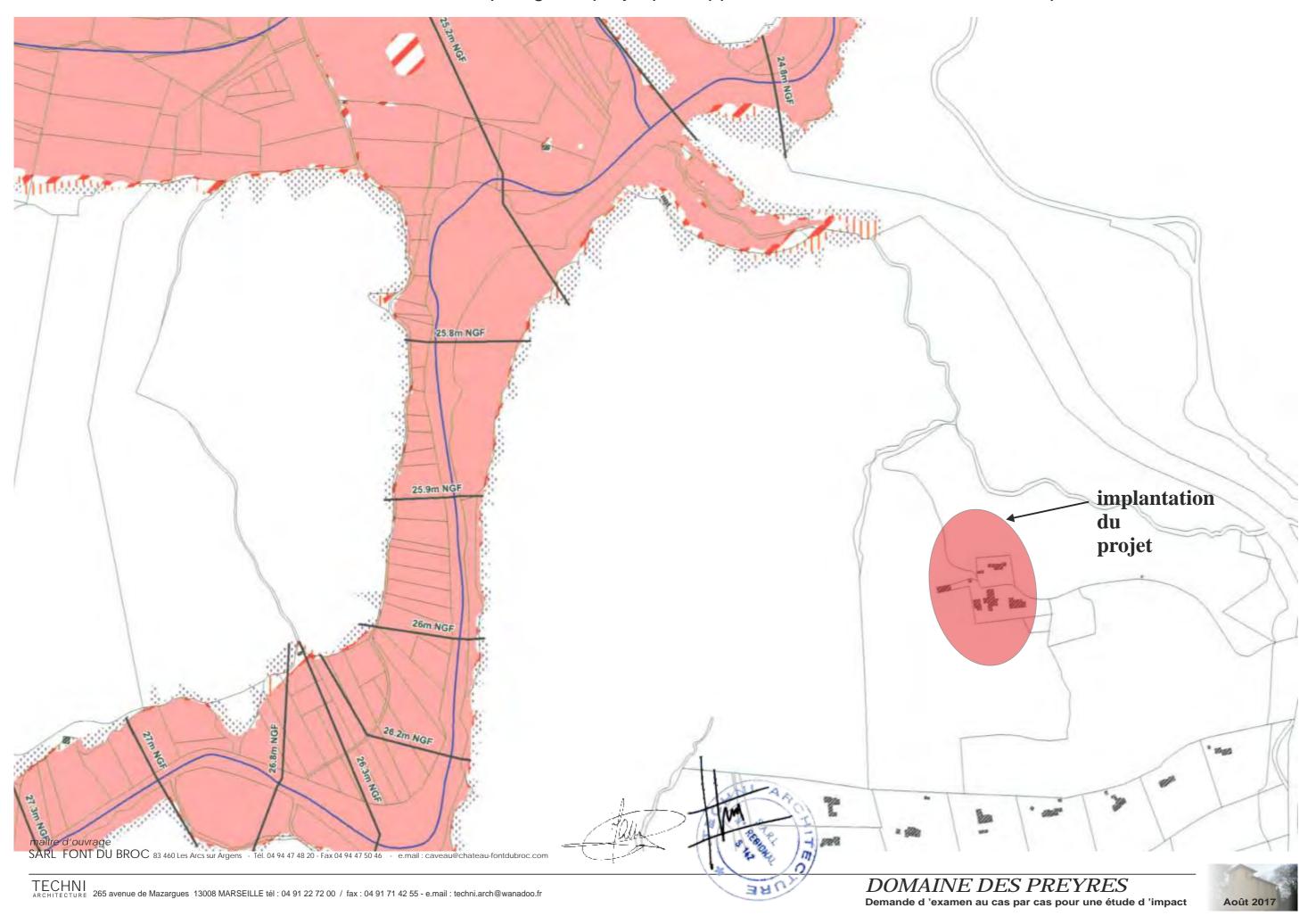
SARL FONT DU BROC 83 460 Les Arcs sur Argens - Tél. 04 94 47 48 20 - Fax 04 94 47 50 46 - e.mail : caveau@chateau-fontdubroc.com

© DDTM du Var

# Repérage du projet sur le plan des réseaux d'eau



Repérage du projet par rapport au Plan de Prévention des risques naturels d'inondation



## Repérage du projet sur le Plan Local d'Urbanisme

